

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 10 mai 2022, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que présenté au conseil le 12 avril dernier, par madame Carolyne Thériault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L de Saint-Pascal.

REVENUS

Taxes	895 312 \$
Compensations tenant lieu de taxes	9 848 \$
Transferts	364 375 \$
Services rendus	21 664 \$
Impositions de droits	23 275 \$
Amendes et pénalités	1 095 \$
Autres revenus d'intérêts	9 662 \$
Autres revenus	31 902 \$
<u>TOTAL</u>	<u>1 357 133 \$</u>

CHARGES

Administration générale	242 087 \$
Sécurité publique	147 218 \$
Transport	346 124 \$
Hygiène du milieu	355 884 \$
Santé et bien-être	24 996 \$
Urbanisme, développement et culture	207 440 \$
Frais de financement	8 903 \$
<u>TOTAL</u>	<u>1 332 652 \$</u>

Excédent de l'exercice (surplus)	24 481 \$
Moins : revenus d'investissement (subventions)	95 732 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fiscales	(71 251) \$

Excédent (surplus) accumulé **1 269 367 \$**
(Inclut les Fonds réservés et les excédents affectés et non affectés)

Dettes à long terme **259 708 \$**

Par ailleurs, le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, la santé financière de la municipalité se porte très bien et le conseil municipal continue de travailler afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

En espérant que ces informations vous éclairent sur la situation financière de notre municipalité, je vous remercie de votre confiance.

Nathalie Picard

Mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska